

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 8 août 2023 à 18 h 31 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle, formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

sont aussi présentes:

Mme Scarlett Van Blaeren, directrice générale adjointe - développement et aménagement du territoire, en remplacement de M. Benoit Collette, directeur général, et ce, conformément à la résolution CE-20190320-759;
Me Valérie Tremblay, greffière;

sont aussi présents, via l'application Teams:

M. Frédéric Cossette, directeur général adjoint - développement, maintien et entretien des infrastructures;
Mme Josée Bédard, directrice générale adjointe sécurité publique et services de proximité.

CM-20230808-706

ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 8 août 2023 en retirant le point 11.42 de l'ordre du jour.

ADOPTÉ

CM-20230808-707

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 11 juillet 2023 à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;



IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 11 juillet 2023 à 18 h 30.

ADOPTÉ

(SD-2023-3571)

CM-20230808-708

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 25 juillet 2023 à 8 h 37, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 25 juillet 2023 à 8 h 37.

ADOPTÉ

(SD-2023-3769)

CM-20230808-709

DÉPÔT - PÉTITION - PARC URBAIN - STATION
MONTMORENCY

Le conseiller Claude Larochelle dépose une pétition contre la construction d'une bibliothèque centrale sur le terrain vague face à la station Montmorency et au campus de l'Université de Montréal, et propose d'y aménager un parc urbain.

CM-20230808-710

DÉPÔT - PÉTITION - QUALITÉ DE VIE - RUE LEMAY

La conseillère Flavia Alexandra Novac dépose une pétition concernant l'analyse de demandes soumises par les citoyens de la rue Lemay et des rues avoisinantes, afin de retrouver leur qualité de vie.

AFFAIRES NOUVELLES



La conseillère Isabelle Piché souligne la tenue de la première Fête des voisins, une initiative d'Espace MUNI, le 5 août dernier dans le district Saint-François et tient à remercier Mme Linda Latour et M. Ronald Gagnon pour l'organisation de cette fête.

Elle invite les citoyens qui désirent organiser la prochaine Fête des voisins dans leur quartier dont le prochain évènement aura lieu le 9 septembre prochain à s'inscrire sur le site Internet de la Ville d'ici le 19 août.

Le conseiller Achille Cifelli invite les citoyens à participer à la 5e édition de la marche Illumine la nuit à Val-des-Brises le 9 septembre prochain et rappelle que tous les dons amassés seront remis à la Société de leucémie et lymphome du Canada.

Il invite également les citoyens à la plus grande fête de quartier de l'Est de Laval qui aura lieu le dimanche 10 septembre et dont l'objectif, cette année, est d'amasser 60 000 \$ et mentionne que tous les profits seront remis au Centre de pédiatrie sociale de Laval.

Le conseiller Paolo Galati mentionne la tenue de la 6e édition de la Fête de quartier de Saint-Vincent-de-Paul au parc des Tilleuls à Val-des-Ruisseaux de midi à 17 h le 27 août prochain et invite l'ensemble des citoyens lavallois à participer à cette grande fête familiale. Il tient à remercier la directrice générale, Mme Christine Gauthier, pour son travail exceptionnel ainsi que les bénévoles et les commanditaires pour leur soutien.

Le conseiller Vasilios Karidogiannis invite les citoyens du district L'Abord-à-Plouffe ainsi que toutes les lavalloises et lavallois à profiter de la piscine, des jeux d'eau, du chalet et des espaces publics nouvellement aménagés au parc Berthiaume-Du Tremblay.

La conseillère Louise Lortie invite les citoyens à participer à sa 3e rencontre estivale citoyenne qui aura lieu le 18 août au parc Pépin dès 18h.

La conseillère Flavia Alexandra Novac annonce le retour de la Foire du Vieux Sainte-Rose du 10 au 13 août 2023 durant laquelle, des exposants et des amuseurs de rues seront présents et elle invite tous les citoyens à y participer. Elle tient à remercier l'Association des Citoyens et Amis du Vieux-Sainte-Rose pour l'organisation de cet évènement.

Elle mentionne également les prochaines Virées patrimoniales organisées en collaboration avec Réseau ArtHist qui auront lieu au Vieux-Sainte-Rose, au Vieux-Saint-Vincent-de-Paul et dans le district L'Abord-à-Plouffe, elle souligne que ces sorties permettent de découvrir de façon différente les quartiers et l'histoire de la Ville et elle invite les intéressés à s'inscrire sur le site Internet de la Ville pour y participer.



Le conseiller Pierre Brabant invite les citoyennes et les citoyens aux festivités organisées les 18 et 19 août prochains soulignant l'inauguration de la nouvelle piscine ainsi que les installations au parc Prévost et remercie l'ensemble des services et l'entrepreneur impliqués dans ce dossier.

Il profite du moment pour remercier l'organisme PlantAction et invite les propriétaires résidentiels de Vimont, dans le quadrilatère déterminé par l'organisme, à profiter de l'offre unique d'un arbre livré et planté pour seulement 50 \$ en s'inscrivant rapidement sur le site Internet de PlantAction.

Il félicite également l'équipe féminine de soccer U17 AAA d'AS Laval dirigée par l'entraîneur Rosa et le directeur Zariello pour leur 2e place lors de la grande finale de la Coupe Gothia à Göteborg en Suède.

Le conseiller David De Cotis souligne qu'il a déposé, le mois dernier, un avis de proposition afin de définir et mettre en place des ententes à long terme pour le financement des organismes et mentionne que des discussions auront lieu à ce sujet au point 15.3 de l'ordre du jour.

Il souligne également la 2e place de l'équipe féminine de soccer U17 AAA d'AS Laval lors de la grande finale de la Coupe Gothia et félicite l'équipe pour cet exploit.

Il mentionne qu'il va déposer ce soir un avis de proposition afin que le conseil municipal de la Ville de Laval reconnaisse le mois de septembre comme le Mois de la sensibilisation de l'arthrite.

Enfin, il profite de l'instant pour rappeler la tenue de la 7e édition de la Fête de quartier Saint-Bruno qui aura lieu le samedi 19 août prochain au parc de Lausanne et mentionne que tous les profits seront remis à la Société Alzheimer Laval.

La conseillère Seta Topouzian mentionne que les Loisirs Renaud-Coursol célèbrent leur 50e anniversaire cette année et que l'organisme organise une grande fête pour l'occasion le samedi 26 août dès 15 h 30 au parc Coursol pour l'occasion et elle invite les citoyens à venir célébrer avec eux.

Le conseiller Alexandre Warnet invite les citoyens à profiter des Zones musicales qui ont lieu tous les jeudis soir jusqu'à la fin du mois d'août à Laval-des-Rapides en réservant leur laissez-passer. Il mentionne que la grande soirée de clôture aura lieu le 26 août à la place Claude-Léveillé en compagnie de Lisa Leblanc et remercie tous les organisateurs de ce festival musical.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC



Pierre Anthian
Guy Berthiaume
Mario Borges
Maria Angeles

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture de la question transmise par le citoyen souhaitant que la question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Jacques Vinet
Mireille Mordo

Centre-ville – îlot de chaleur – construction d’une grande bibliothèque – consultations – contrats octroyés – aménagement d’un parc urbain – espace vert

Stéphane Beaulac

Critères – octrois – contrats publics – marquages – pistes cyclables
Dépôt de photos

Martin Gauthier

Bernard Pageau

Rue Bon-Pasteur – sécurité routière – projet de piste cyclable – futur sens unique – entretien des installations existantes – parc Bon-Pasteur – retrait – planche à bascule

Nicolae Lup

Bris – conduite d’eau – responsabilités

Elizabeth Lachance

Marc Cadotte

Sylvie St-Amand

Montée Masson – plans de cohabitation – entrepôt Métro – nuisance – bruits – réduction de la vitesse à 40 km/h

À 19 h 54, la conseillère Seta Topouzian quitte son siège.

Chantal Monastesse

Installation de bollards – piste cyclable – viaduc de la gare – boulevard de la Concorde
Dépôt d’une pétition

À 20 h, la conseillère Seta Topouzian reprend son siège.

Adamo Alfieri

Point 11.25 – terrain – rue Liverpool – offre – dommages subis

Claudia Nadeau

Diane Spadari

Abattage d’arbres – 9 mètres au lieu de 6,5 mètres – parc des Crécelles

Georges Schneller

Mobilité active – pistes cyclables – comportements – vitesse – sensibilisation – règles de courtoisie

Jimmy St-Germain

Construction de la nouvelle station-service et lave-auto – avenue



Marcel-Villeneuve – zone tampon – mesures de mitigation – projet de la Cité du cinéma

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture de la question transmise par le citoyen souhaitant que la question soit lue par un membre du personnel de la Ville.

Mireille Villeneuve

Qualité de l'air – période estivale – utilisation - foyers extérieurs – smog – pollution

Sophie Lamy

Sécurité – circulation – boulevards Saint-Martin, Cléroux et montée Champagne – construction – piste cyclable ou trottoir

K. Émond

Taxe de mutation – crédits – réponse de la Ville – accès au maire

Steve Vézina

Urbanisation – manque d'espace vert – aménagements – nouvelles places publiques et petits parcs – transport en commun – bonification – nouvelle ligne

Jonathan Tremblay

Bibliothèques – bord de l'eau – Code de l'urbanisme – milieux naturels et terrains boisés – à l'ouest du rang de l'Équerre – accès aux terrains de golf – saison hivernale

À 20 h 52, la séance est suspendue.

À 21 h 06, la présidente Cecilia Macedo déclare la reprise de la séance.

Le conseiller Paolo Galati est absent.

CM-20230808-711

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12946

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier

APPUYÉ PAR : Isabelle Piché

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12946 décrétant l'implantation et l'aménagement d'un parc en innovation agricole de Laval (PIAL) et décrétant un emprunt de 5 045 000 \$ à cette fin.



ADOPTÉ

(SD-2023-3036)

À 21 h 07, le conseiller Paolo Galati reprend son siège.

CM-20230808-712

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13015

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13015 modifiant le Règlement L-4510 concernant l'ordre, la sécurité ainsi que les heures d'ouverture et de fermeture des parcs municipaux.

ADOPTÉ

(SD-2023-1430)

CM-20230808-713

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13024

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13024 modifiant le Règlement L-12330 concernant le rejet des eaux usées dans les réseaux d'égout de la Ville de Laval et la tarification qui y est afférente.

ADOPTÉ

(SD-2023-2708)

CM-20230808-714

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13027-F

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi



sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13027-F décrétant un emprunt maximal de 28 336 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de traitement des eaux, d'égouts, d'aqueduc, de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière.

ADOPTÉ

(SD-2023-3115)

CM-20230808-715

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13028-F

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13028-F décrétant un emprunt maximal de 6 900 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des acquisitions d'équipements et de matériel de transport.

ADOPTÉ

(SD-2023-3126)

CM-20230808-716

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13029-F

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13029-F décrétant un emprunt



maximal de 21 700 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des acquisitions de véhicules de type autopompe et échelle.

ADOPTÉ

(SD-2023-3127)

CM-20230808-717

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13030

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13030 modifiant le Règlement L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2023-2511)

CM-20230808-718

NOMINATION - DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE -
PARTENARIATS CORPORATIFS - DIRECTION GÉNÉRALE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mme Geneviève Roy au poste de directrice générale adjointe - partenariats corporatifs à la Direction générale, avec une période de probation de 12 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel, aux recueils des conditions de travail et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

ADOPTÉ

(SD-2023-3693)



CM-20230808-719

**NOMINATION - DIRECTEUR - ENVIRONNEMENT ET
ÉCOCITOYENNETÉ**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. Mathieu Monfet, engagé au poste de directeur adjoint environnement et écocitoyenneté, au poste de directeur environnement et écocitoyenneté au Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté, avec une période de probation de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-3686)

CM-20230808-720

**STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - NOMINATION -
URBANISME**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de l'urbanisme, soit:

la création d'un poste en surplus de structure de directeur urbanisme, classe 5, au salaire annuel de 198 740 \$ avec un seuil d'engagement de 155 875 \$, et son abolition à la date effective de retraite de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel ou au plus tard le 3 novembre 2023;

code budgétaire: 43101-611200-111110;

la réaffectation de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel du poste permanent de directeur urbanisme (0001) au poste de directeur urbanisme en surplus de structure, et ce, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 43101-611200-111110;

la nomination de M. Hugo Rousseau, avec une période de probation de 12 mois, au poste de directeur urbanisme, classe 5, au salaire annuel de 180 000 \$;

code budgétaire: 43101-611200-111110;



les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

ADOPTÉ

(SD-2023-3815)

CM-20230808-721

NOMINATION - DIRECTRICE ADJOINTE AUX
RÉALISATIONS DE PROJETS SPRP - PLANIFICATION ET
RÉALISATION DES PROJETS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mme Audrey Préfontaine au poste de directrice adjointe aux réalisations de projets SPRP au Service de planification et de réalisation des projets, avec une période de probation de 12 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-3689)

CM-20230808-722

NOMINATION - DIRECTRICE ADJOINTE - CULTURE,
LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mme Valérie Laforest au poste de directrice adjointe au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, avec une période de probation de 12 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-3798)

CM-20230808-723

EXCLUSION DU DOMAINE PUBLIC - LOT P.1 177 974



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'exclure les parties du lot 1 177 974 du cadastre du Québec, soit les lots 6 546 757 et 6 446 445 dudit cadastre, du domaine public.

ADOPTÉ

(SD-2023-3427)

CM-20230808-724

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1585

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1585, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de vêtements pour la direction du Service de police et du Service de sécurité incendie, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Confections Carlo Savo inc.

539 343,54 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-3369)

CM-20230808-725

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-906

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-906, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de produits électriques variés, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Lumen, division de Sonepar Canada inc.



lot 1
1 519 194,10 \$;

lot 2
448 866,23 \$;

lot 3
1 227 022,86 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-3402)

À 21 h 22, la séance est suspendue.

À 21 h 28, la présidente Cecilia Macedo déclare la reprise de la séance et mentionne que les discussions sur le point 11.9 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure. Tous les membres sont présents.

CM-20230808-726

OCTROI - CONTRAT DOS-1794

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-1794, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de maintenance et de support technique pour le logiciel Emergensys, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Emergensys Solutions inc.
636 361,33 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-3530)

CM-20230808-727

CRÉDITS ADDITIONNELS - MODIFICATION DE CONTRAT
SP-30433

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:



d'autoriser, dans le cadre de l'acquisition d'un camion 10 roues châssis-cabine, plateforme et chariot élévateur arrimé, prévue au contrat SP-30433, la modification suivante:

des crédits additionnels au montant de 30 468,38 \$ à Globocam Montréal inc.

ADOPTÉ

(SD-2023-3536)

CM-20230808-728

APPROBATION - CONTRAT DE PRÊT - MINISTÈRE DE
L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DE L'ÉNERGIE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le contrat de prêt à intervenir entre le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et la Ville de Laval, pour la période du 1er avril 2023 au 31 décembre 2025;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit contrat.

ADOPTÉ

(SD-2023-3167)

CM-20230808-729

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - AU PANIER DE
CHOMEDEY

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre Ville de Laval et Au Panier de Chomedey concernant le versement d'une subvention maximale de 217 079 \$ pour la réalisation du projet «Planification transitoire de l'épicerie solidaire Au Panier», et ce, dans le cadre de l'entente sectorielle pour la mise en oeuvre de la Politique régionale de développement social (PRDS) de Laval 2019-2024;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-



président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-3171)

CM-20230808-730

LOCATION - HEURES DE GLACE - PLACE BELL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser la location jusqu'à 1 350 heures de glace à la Place Bell, pour un montant maximal de 506 005 \$, afin de couvrir les besoins des associations sportives de glace pour la saison 2023-2024.

ADOPTÉ

(SD-2023-3491)

CM-20230808-731

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1582

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1582, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces et accessoires pour bornes d'incendie, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Stelem division d'Emco Corporation
lot 1 (pièces de bornes d'incendie)
211 314,85 \$;

BF-Tech inc.
lot 2 (accessoires divers)
27 935,94 \$;

lot 3 (tuteurs)
61 759,97 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-3222)



CM-20230808-732

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1521

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1521, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de batteries pour véhicules lourds et légers, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Batteries Dixon inc.
479 476,74 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-3309)

CM-20230808-733

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-29353

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation d'une nouvelle version des documents d'appel d'offres, l'assistance pendant le processus d'appel d'offres et la préparation d'un avis technique pour le ministère des Transports et de la Mobilité durable, des honoraires supplémentaires au montant de 38 516,63 \$ à FNX-Innov inc.;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29353.

ADOPTÉ

(SD-2023-3101)

CM-20230808-734

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT DOS-260

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 5 847,80 \$ pour la contingence du contrat DOS-260 relatif à des travaux d'infrastructure de surface, resurfaçage 2022, groupe 5.

ADOPTÉ

(SD-2023-3431)

CM-20230808-735

**RÉSOLUTION ABROGÉE - CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES -
CONTINGENCE DU CONTRAT DOS-1043**

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro CM-20230606-525, le conseil municipal autorisait des crédits supplémentaires au montant de 1 232 729,94 \$ pour le contrat DOS-1043 relatif à des travaux de réparation d'infrastructures municipales sur le territoire de la Ville de Laval;

ATTENDU QU'il y a lieu d'abroger ladite résolution;

EN CONSÉQUENCE

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'abroger la résolution numéro CM-20230606-525.

ADOPTÉ

(SD-2023-3477)

CM-20230808-736

**OFFRE D'INDEMNITÉ PROVISIONNELLE AU LOCATAIRE
RÉSIDENTIEL**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le montant de 4 685 \$ à offrir au locataire résidentiel du 46, rue Saint-Hubert, M. Denis Lapalme, suite à l'acquisition par voie



d'expropriation du lot 1 068 732 du cadastre du Québec, avec bâtiments (à usage mixte) dessus érigés situés aux 40-52, rue Saint-Hubert, nécessaire à la réfection de la rue Saint-Hubert, incluant le réaménagement des voies de circulation et la plantation d'arbres en bordure de rue ainsi qu'à des fins de redéveloppement dans le cadre du projet de revitalisation du secteur Cartier, et ce, au montant ci-dessus mentionné, représentant l'indemnité au locataire estimé en date du 30 mai 2022;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à offrir au locataire résidentiel le montant autorisé et à lui verser l'indemnité provisionnelle correspondant à l'offre;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-3594)

CM-20230808-737

**OFFRE D'INDEMNITÉ PROVISIONNELLE AU LOCATAIRE
RÉSIDENTIEL**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le montant de 3 400 \$ à offrir au locataire résidentiel du 50, rue Saint-Hubert, M. Éric Pleau, suite à l'acquisition par voie d'expropriation du lot 1 068 732 du cadastre du Québec, avec bâtiments (à usage mixte) dessus érigés situés aux 40-52, rue Saint-Hubert, nécessaire à la réfection de la rue Saint-Hubert, incluant le réaménagement des voies de circulation et la plantation d'arbres en bordure de rue ainsi qu'à des fins de redéveloppement dans le cadre du projet de revitalisation du secteur Cartier, et ce, au montant ci-dessus mentionné, représentant l'indemnité au locataire estimé en date du 30 mai 2022;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à offrir au locataire résidentiel le montant autorisé et à lui verser l'indemnité provisionnelle correspondant à l'offre;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-3594)



CM-20230808-738

INDEMNITÉ DÉFINITIVE AU LOCATAIRE RÉSIDENTIEL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'offre quant à l'indemnité définitive au locataire résidentiel, M. Christian Lord, du 48, rue Saint-Hubert, au montant de 10 645 \$, suite à l'acquisition par voie d'expropriation du lot 1 068 732 du cadastre du Québec, avec bâtiments (à usage mixte) dessus érigés situés aux 40-52, rue Saint-Hubert, nécessaire à la réfection de la rue Saint-Hubert, incluant le réaménagement des voies de circulation et la plantation d'arbres en bordure de rue ainsi qu'à des fins de redéveloppement dans le cadre du projet de revitalisation du secteur Cartier;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à produire aux dossiers du Tribunal administratif du Québec, section des affaires immobilières, tous les documents requis pour donner effet à l'offre signée avec le locataire résidentiel quant à l'indemnité d'expropriation;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-3595)

CM-20230808-739

INDEMNITÉ DÉFINITIVE AU LOCATAIRE RÉSIDENTIEL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'offre quant à l'indemnité définitive au locataire, M. Jonathan Levtchuk, du 42, rue Saint-Hubert, au montant de 13 625 \$, suite à l'acquisition par voie d'expropriation du lot 1 068 732 du cadastre du Québec, avec bâtiments (à usage mixte) dessus érigés situés aux 40-52, rue Saint-Hubert, nécessaire à la réfection de la rue Saint-Hubert, incluant le réaménagement des voies de circulation et la plantation d'arbres en bordure de rue ainsi qu'à des fins de redéveloppement dans le cadre du projet de revitalisation du secteur



Cartier;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à produire aux dossiers du Tribunal administratif du Québec, section des affaires immobilières, tous les documents requis pour donner effet à l'offre signée avec le locataire résidentiel quant à l'indemnité d'expropriation;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-3595)

CM-20230808-740

INDEMNITÉ DÉFINITIVE AU LOCATAIRE RÉSIDENTIEL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'offre quant à l'indemnité définitive au locataire, M. Raymond Laberge, du 52, rue Saint-Hubert, au montant de 4 100 \$, suite à l'acquisition par voie d'expropriation du lot 1 068 732 du cadastre du Québec, avec bâtiments (à usage mixte) dessus érigés situés aux 40-52, rue Saint-Hubert, nécessaire à la réfection de la rue Saint-Hubert, incluant le réaménagement des voies de circulation et la plantation d'arbres en bordure de rue ainsi qu'à des fins de redéveloppement dans le cadre du projet de revitalisation du secteur Cartier;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à produire aux dossiers du Tribunal administratif du Québec, section des affaires immobilières, tous les documents requis pour donner effet à l'offre signée avec le locataire résidentiel quant à l'indemnité d'expropriation;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-3595)

Les discussions sur le point 11.25 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.



CM-20230808-741

ADOPTION - POLITIQUE DE GESTION DES MANDATS DE
REPRÉSENTATION JURIDIQUE DE LA VILLE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adopter la Politique de gestion des mandats de représentation
juridique de la Ville de Laval et remplacer ladite politique adoptée
par la résolution CM-2016-148 le 8 mars 2016.

ADOPTÉ

(SD-2023-118)

CM-20230808-742

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1602

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1602, au soumissionnaire et au montant ci-
dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement du parc-école
Le Sorbier, pour une période de 90 jours, le tout selon les termes et
conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Excavation P. Dupras inc.
899 078,34 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2981)

CM-20230808-743

OCTROI - CONTRAT DOS-1549

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-1549, à l'entreprise et au montant ci-



dessous mentionnés, pour l'acquisition et la réfection de pompes submersibles et de pièces, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents de demande de prix:

Xylem Canada LP
10 443 625,37 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-3019)

CM-20230808-744

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1624

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1624, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux arboricoles à proximité du réseau de distribution de moyenne tension d'Hydro-Québec, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Arboriculture de Beauce inc.
302 720,74 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-3371)

CM-20230808-745

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1532

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1532, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de collecte et de transport des matières organiques, pour une période de 67 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Enviro Connexions
lot 1
22 584 976,40 \$;



lot 2
21 026 806,89 \$;

de rejeter toutes les soumissions reçues pour le lot 3 et d'annuler le lot 3 dudit contrat.

ADOPTÉ

(SD-2023-3401)

CM-20230808-746

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1427

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1427, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la réhabilitation environnementale en vue de l'aménagement de la rue temporaire Labelle Est, pour une période de 45 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

9152-4629 Québec inc. (Geninovation)
394 084 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-3456)

CM-20230808-747

OCTROI - CONTRAT DOS-1755

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-1755, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de divers articles Glock, Colt et autres de distributeur exclusif, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Rampart International Corp.
258 448,76 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-3467)



CM-20230808-748

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT SP-29983

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels de technologies de l'information en cybersécurité, des honoraires professionnels supplémentaires au montant de 574 875 \$ à In Fidem inc.

ADOPTÉ

(SD-2023-3558)

CM-20230808-749

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1493

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1493, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement de trottoirs et de pistes polyvalentes dans diverses rues de la Ville de Laval, dans le cadre du plan directeur du réseau piétonnier 2019, pour une période de 45 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Uniroc Construction inc.
648 461,07 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-3574)

CM-20230808-750

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1708

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois



et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1708, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services d'installation, de réparation et de remplacement de glissières de sécurité et autres divers dispositifs de retenue, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Glissières Desbiens inc.
475 680,32 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-3611)

CM-20230808-751

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1357

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1357, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de parachèvement de l'ouvrage de contrôle des eaux de pluie dans le secteur de la rue J.-B.-Villem, pour une période de 60 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Charex inc.
1 625 989,99 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-3655)

CM-20230808-752

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-30311

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires professionnels supplémentaires à MLC Associés inc., au montant de 551 880 \$, dans le cadre de l'entente-cadre concernant des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation d'études, de plans et devis ainsi que les services durant la construction pour divers projets sur l'ensemble du parc



immobilier municipal du territoire lavallois;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30311, lot 1.

ADOPTÉ

(SD-2023-3709)

CM-20230808-753

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1589

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1589, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de lettrage de véhicules pour le Service de police, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Decograph inc.
511 063,88 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-3737)

CM-20230808-754

CESSION DE CONTRATS - CONTRATS OS-SP-29726 ET DOS-893

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la cession du lot 3 du contrat OS-SP-29726 et le contrat DOS-893 par SNC-Lavalin GEM Québec inc. à SNC-Lavalin inc., et ce, jusqu'à la fin prévue desdits contrats et selon les montants disponibles entre les montants actuellement payés et facturés, moins les montants adjugés.

ADOPTÉ

(SD-2023-57)

CM-20230808-755

TOPONYMIE - PARC GILBERT-LALONDE



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Louise Lortie

et résolu à l'unanimité:

de changer le nom du parc situé sur le lot 1 060 236 du cadastre du Québec de «Parc du Centre-Communautaire-Montrougeau» à «Parc Gilbert-Lalonde», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2023-10.

ADOPTÉ

(SD-2023-3712)

CM-20230808-756

TOPONYMIE - PARC LINÉAIRE ALTHEA-SEAMAN

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

de changer le nom d'une partie du parc située sur le lot 6 345 085 et une partie du lot 6 449 696 du cadastre du Québec de «Parc Le Boutillier» à «Parc linéaire Althea-Seaman», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2023-12.

ADOPTÉ

(SD-2023-3713)

Les discussions sur le point 11.42 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CM-20230808-757

TOPONYMIE - RUE DU PASSAGE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

de nommer la rue temporaire située sur le lot 3 256 117 du cadastre du Québec «Rue du Passage», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2023-13.



ADOPTÉ

(SD-2023-3775)

CM-20230808-758

TOPONYMIE - PARC DE LA CAPITAINE-MOLLY-KOOL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

de nommer le parc situé sur le lot 6 170 981 du cadastre du Québec «Parc de la Capitaine-Molly-Kool», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2023-15.

ADOPTÉ

(SD-2023-3776)

CM-20230808-759

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-561

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser WSP Canada inc. à procéder à la conception pour l'ajout de traverses piétonnes et sonores, préparer les documents d'appel d'offres, effectuer la surveillance des travaux pendant la construction et réaliser les études complémentaires au besoin, à savoir:

le volet A «phase d'étude, conception préliminaire d'avant-projet» vise à réaliser les études préparatoires et conceptuelles du projet, au montant de 219 957,18 \$;

le volet B «phase de conception - plans et devis» vise à réaliser les plans et devis du projet, au montant de 237 654,68 \$;

le volet C «surveillance des travaux» vise à surveiller le chantier durant la réalisation des travaux, au montant de 94 036,20 \$;

le volet D «études complémentaires» vise à effectuer les études complémentaires au besoin hors mandat afin de bonifier les différents volets du projet, au montant de 57 487,50 \$;

ces derniers montants étant sous réserve de l'approbation légale des crédits requis et des approbations légales;



et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder au volet A «phase d'étude, conception préliminaire d'avant-projet»;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-561, lot 2.

ADOPTÉ

(SD-2023-3457)

CM-20230808-760

APPROBATION - CONSENTEMENT DE TRAVAUX - BELL CANADA

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le consentement de travaux à intervenir entre Ville de Laval et Bell Canada daté du 11 avril 2023, présenté sous le numéro I73844, et de s'engager à rembourser les coûts réels d'ingénierie et de travaux et d'administration, même s'il y avait abandon de la demande, jusqu'à concurrence de 374 317,47 \$;

d'autoriser la directrice du Service de l'ingénierie à signer le consentement de travaux requis.

ADOPTÉ

(SD-2023-3482)

CM-20230808-761

AUTORISATION - MANDAT - DOS-482

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser CIMA+ s.e.n.c. à effectuer la surveillance durant la réalisation des travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc et autres infrastructures urbaines, lot 16, groupe 7B, 2023-2024, sur les rues d'Arcy-McGee et Montmagny et la 12e Avenue, prévus au contrat DOS-1342, au montant de 519 085,68 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-482, lot 3.

ADOPTÉ



(SD-2023-3512)

CM-20230808-762

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-30229

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires à Groupe ABS inc. pour effectuer une étude géotechnique et de caractérisation environnementale supplémentaire sur la rue Bonaparte, dans le cadre du programme de reconstruction des infrastructures souterraines du lot 19, au montant de 16 758,53 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30299, lot 3.

ADOPTÉ

(SD-2023-3633)

CM-20230808-763

AUTORISATION - DEMANDE DE SUBVENTION -
PROGRAMME OASIS - MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES,
DE LA FAUNE ET DES PARCS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à déposer une demande de subvention au montant de 425 500 \$ auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs dans le cadre du programme Oasis, volet 1, concernant la réalisation d'une démarche d'analyse de risques et de solutions d'adaptation liées aux vagues de chaleur et pluies torrentielles sur le territoire lavallois;

de s'engager à payer sa part des coûts liés à la réalisation du projet;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.



ADOPTÉ

(SD-2023-3221)

CM-20230808-764

ADOPTION - PLAN D'ACTION DU CADRE DE RÉFÉRENCE EN IMMIGRATION ET DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE 2023-2028

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le plan d'action du Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle 2023-2028.

ADOPTÉ

(SD-2023-3736)

CM-20230808-765

NOMINATIONS - COMITÉS DE RETRAITE DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie

APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de nommer, conformément au Règlement L-12967 concernant le régime de retraite des employés de la Ville de Laval, aux lettres d'ententes de restructuration et aux discussions entre les parties, les représentants suivants au sein du Comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Laval:

Service de l'évaluation:

M. Stecy Gravel, directeur adjoint, en remplacement de M. Raymond Leblanc;

Service des affaires juridiques:

M. Jean Prud'homme, directeur adjoint, en remplacement de Mme Annie Fortin.

ADOPTÉ

(SD-2023-3459)



CM-20230808-766

**NOMINATIONS - COMITÉ DE LA CAISSE COMMUNE DES
RÉGIMES DE RETRAITE DE LA VILLE DE LAVAL**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

de nommer, conformément aux lettres d'ententes de restructuration et aux discussions entre les parties, les représentants suivants au sein du Comité de la caisse commune des régimes de retraite de la Ville de Laval:

Service des finances:

Mme Lison Lefebvre, directrice et trésorière, en remplacement de M. Pierre Beudet;

M. François Jetté, conseiller financier, en remplacement de M. Raymond Leblanc.

ADOPTÉ

(SD-2023-3459)

CM-20230808-767

**NOMINATION - COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME DE
RETRAITE DES EMPLOYÉS NON SYNDIQUÉS DE LA VILLE
DE LAVAL**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Louise Lortie

et résolu à l'unanimité:

de nommer, conformément au Règlement L-12967 concernant le régime de retraite des employés de la Ville de Laval, aux lettres d'ententes de restructuration et aux discussions entre les parties, Mme Lison Lefebvre, directrice et trésorière au Service des finances, à titre de représentante au sein du Comité de retraite du régime de retraite des employés non syndiqués de la Ville de Laval, et ce, en remplacement de M. Raymond Leblanc.

ADOPTÉ

(SD-2023-3459)

CM-20230808-768

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1495



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1495, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de programme d'aide aux employés, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Dialogue technologies de la santé inc.
lot 1
1 365 259,14 \$;

d'annuler le lot 2 dudit contrat.

ADOPTÉ

(SD-2023-2615)

CM-20230808-769

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1747

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1747, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'une alimentation statique sans coupure avec un contrat d'entretien, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

C.P.U. Design inc.
260 750,65 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-3504)

CM-20230808-770

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1017

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:



d'adjuger le contrat DOS-1017, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition, l'installation, la mise en marche et la maintenance d'une solution RFID de retour libre-service et de robots de tri pour les bibliothèques de Laval, pour une période de 10 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Bibliotheca Canada inc.
2 163 642,34 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-3541)

CM-20230808-771

AUTORISATION - REHAUSSEMENT DE SERVICE - GROUPE
D'INTERVENTION - POLICE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le Service de police à présenter au ministre de la Sécurité publique une demande de rehaussement de service pour le groupe d'intervention GI-niveau 3, vers un groupe tactique d'intervention GTI-niveau 4;

d'autoriser le directeur du Service de police à signer pour et au nom de la Ville ladite demande.

ADOPTÉ

(SD-2023-2267)

CM-20230808-772

APPROBATION - VENTE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la vente de la totalité des actions détenues par la Ville de Laval au sein du capital social de l'entreprise Solutions Interactives de Validation 88 inc.;

de ne pas exercer l'option d'achat d'actions que la Ville détient dans le capital social de l'entreprise Solutions Interactives de Validation 88 inc.;



d'autoriser la directrice du Service du développement économique à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les copies signées à la greffière.

ADOPTÉ

(SD-2023-3828)

CM-20230808-773

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12931

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12931 décrétant l'emploi de deniers du fonds général pour défrayer les coûts attribuables aux travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc ainsi que la reconstruction de la chaussée sur la rue Debussy et le remboursement du fonds général au moyen d'une taxe spéciale.

(SD-2023-3386)

CM-20230808-774

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12951

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12951 abrogeant le Règlement L-12060 décrétant l'exécution de travaux de construction de l'échangeur Val-des-Brises et de réaménagement des rues et bretelles avoisinantes, incluant l'acquisition des lots et servitudes requis pour ces travaux et décrétant un emprunt de 29 525 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-3341)

CM-20230808-775

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12998

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12998 modifiant le Règlement L-12432 décrétant les délégations requises au comité exécutif, aux fonctionnaires et employés de la Ville.

(SD-2023-107)

CM-20230808-776

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13023

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13023 décrétant un emprunt de 7 998 000 \$ pour défrayer le coût complémentaire des dépenses prévues au Règlement L-12764, lequel décrète la construction du poste de gendarmerie de l'ouest et décrétant un



emprunt de 53 326 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-3540)

CM-20230808-777

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13026

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13026 décrétant l'implantation d'une signalisation dynamique dans les secteurs 2 et 3 pour gérer le stationnement sur rue lors des opérations d'entretien et décrétant un emprunt de 47 381 500 \$ à cette fin.

(SD-2023-3352)

CM-20230808-778

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13040

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13040 modifiant le Règlement L-10277 pour favoriser la plantation des arbres sur le territoire de la municipalité.

(SD-2023-3784)

CM-20230808-779

DÉPÔT - RAPPORT - CHANGEMENT SIGNIFICATIF -
INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

de prendre acte du rapport de la greffière concernant un changement significatif quant à la déclaration des intérêts pécuniaires de Mme Isabelle Piché, membre du conseil municipal de la Ville de Laval.

(SD-2023-3889)

CM-20230808-780

DÉPÔT - RAPPORT - CHANGEMENT SIGNIFICATIF -
INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

de prendre acte du rapport de la greffière concernant un changement significatif quant à la déclaration des intérêts pécuniaires de Mme Flavia Alexandra Novac, membre du conseil municipal de la Ville de Laval.

(SD-2023-3892)

CM-20230808-781

REMBOURSEMENT DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE
SOUTIEN



de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au présent sommaire décisionnel, traitées par le Service des finances durant le mois de juin 2023 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2023, tel que requis par l'article 22 du Règlement L-12315.

(SD-2023-2998)

CM-20230808-782

LISTE DES CONTRATS - JUIN 2023

de prendre acte de la liste des contrats pour le mois de juin 2023, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement le 6 juillet 2023, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2023-3442)

CM-20230808-783

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12931

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-12931 décrétant l'emploi de deniers du fonds général pour défrayer les coûts attribuables aux travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc ainsi que la reconstruction de la chaussée sur la rue Debussy et le remboursement du fonds général au moyen d'une taxe spéciale.

(SD-2023-3386)

CM-20230808-784

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12951

La conseillère Sandra El-Helou donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-12951 abrogeant le Règlement L-12060 décrétant l'exécution de travaux de construction de l'échangeur Val-des-Brises et de réaménagement des rues et bretelles avoisinantes, incluant l'acquisition des lots et servitudes requis pour ces travaux et décrétant un emprunt de 29 525 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-3341)

CM-20230808-785

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12998



La conseillère Seta Topouzian donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-12998 modifiant le Règlement L-12432 décrétant les délégations requises au comité exécutif, aux fonctionnaires et employés de la Ville.

(SD-2023-107)

CM-20230808-786

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13023

La conseillère Sandra Desmeules donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13023 décrétant un emprunt de 7 998 000 \$ pour défrayer le coût complémentaire des dépenses prévues au Règlement L-12764, lequel décrète la construction du poste de gendarmerie de l'ouest et décrétant un emprunt de 53 326 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-3540)

CM-20230808-787

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13026

Le conseiller Ray Khalil donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13026 décrétant l'implantation d'une signalisation dynamique dans les secteurs 2 et 3 pour gérer le stationnement sur rue lors des opérations d'entretien et décrétant un emprunt de 47 381 500 \$ à cette fin.

(SD-2023-3352)

CM-20230808-788

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13040

La conseillère Louise Lortie donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13040 modifiant le Règlement L-10277 pour favoriser la plantation des arbres sur le territoire de la municipalité.

(SD-2023-3784)

CM-20230808-789

AVIS DE PROPOSITION - RECONNAISSANCE - SEPTEMBRE - MOIS DE LA SENSIBILISATION À L'ARTHRITE



Le conseiller David De Cotis dépose un avis de proposition afin que le conseil municipal de la Ville de Laval reconnaisse le mois de septembre comme le Mois de la sensibilisation de l'arthrite, et qu'en conséquence, la Ville illumine l'hôtel de ville de la couleur bleue tout le mois.

À 22 h 30, la conseillère Aline Dib quitte son siège.

À 22 h 32, le conseiller Paolo Galati quitte son siège.

CM-20230808-790

PROLONGATION DE LA SÉANCE

La présidente Cecilia Macedo constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement avec une résolution d'ajournement, et ce, conformément à l'article 7 du Règlement numéro L-12968.

La conseillère Christine Poirier propose la prolongation de la séance par un bloc de 30 minutes.

La proposition est appuyée par le conseiller Ray Khalil.

Le conseiller David De Cotis demande le vote sur la proposition de la prolongation de la séance par un bloc de 30 minutes, laquelle est acceptée par un compte de 15 en faveur et de 4 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur la proposition;

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli et Isabelle Piché se prononcent contre la proposition.

À 23 h 07, les conseillers Achille Cifelli et David De Cotis quittent leur siège.

CM-20230808-791

PROPOSITION REJETÉE - PLAN D'AMÉNAGEMENT - PARC URBAIN - MÉTRO MONTMORENCY

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Laval possède un terrain de 9 744



mètres carrés, localisé au coeur du centre-ville, entouré de tours d'habitation, de bureaux d'affaires, du Collège Letendre, du CÉGEP Montmorency et de l'Université de Montréal;

CONSIDÉRANT QU'UN tel emplacement est le site idéal pour un parc urbain proposant un îlot de fraîcheur au milieu d'un environnement urbain très dense et minéralisé;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement d'un parc contribuerait au bien-être des milliers de résidentes et résidents, étudiantes et étudiants, travailleuses et travailleurs qui fréquentent le centre-ville tous les jours;

CONSIDÉRANT QUE les changements dans les habitudes de travail et l'incidence du télétravail ont eu pour effet d'augmenter la fréquentation des espaces publics extérieurs;

CONSIDÉRANT QUE selon le Plan directeur des parcs et des espaces publics, un parc de voisinage devait être situé à 400 mètres de marche ou moins des résidences alors que le boisé du Trait-Carré et le parc Paul-Marcel-Maheu se trouvent à plus de 900 mètres de la plupart des tours d'habitations;

CONSIDÉRANT QU'il est souhaitable de faire preuve de vision comme les personnes qui ont imaginé les parcs urbains comme le Carré Saint-Louis, le square Dorchester, le carré Philip ou l'Union square de Manhattan;

CONSIDÉRANT QU'aucune étude n'a démontré le besoin pour une grande bibliothèque au centre-ville de Laval alors qu'il manque au moins quatre bibliothèques de quartier dans notre ville;

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Louise Lortie

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour préparer un plan d'aménagement du terrain municipal inutilisé face au métro Montmorency afin que ce lieu devienne un parc urbain verdoyant.

Un débat s'engage.

La conseillère Christine Poirier demande le vote sur la proposition, laquelle est rejetée par un compte de 4 en faveur et de 13 contre:

les conseillers Aglaia Revelakis, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent contre la proposition.

(SD-2023-3046)



CM-20230808-792

**PROPOSITION REJETÉE - MARQUAGE DES RUES -
DURABILITÉ, VISIBILITÉ ET SÉCURITÉ DES USAGERS**

CONSIDÉRANT QUE 15 accidents routiers mortels sont survenus sur le territoire lavallois en 2022 soit, ce qui correspond à plus du double de la moyenne des accidents dans les 5 dernières années;

CONSIDÉRANT l'importance du marquage des rues et l'installation des bollards pour assurer la sécurité de tous les usagers de la route;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Laval refait chaque année le marquage des traverses pour piétons, pistes cyclables, lignes médianes sur la quasi-totalité du territoire parce que la peinture s'efface trop rapidement;

CONSIDÉRANT QUE le travail de marquage est rarement complété avant la fin du mois de juillet et que l'amorce de l'installation des bollards dépend de la complétion de cette première étape;

CONSIDÉRANT QU'il existe des procédés de marquage, d'incrustation et des qualités de peinture qui assureraient une durabilité et une visibilité du marquage de plus de douze mois et que ces techniques, produits et procédés sont approuvés par le ministère des Transports et de la mobilité durable du Québec et sont largement utilisés en Amérique du Nord;

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Louise Lortie

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour analyser les options disponibles dans le domaine du marquage des rues: type de peinture, incrustation, design et localisation, et proposer un plan d'action afin d'améliorer la durabilité, la visibilité et la sécurité des usagers du réseau et en particulier celui des piétons et cyclistes.

Un débat s'engage.

Le conseiller Ray Khalil demande le vote sur la proposition, laquelle est rejetée par un compte de 4 en faveur et de 13 contre:

les conseillers Aglaia Revelakis, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent contre la proposition.

(SD-2023-3572)

À 23 h 21, la conseillère Isabelle Piché quitte son siège.



En l'absence du conseiller David De Cotis, les discussions sur le point 15.3 de l'ordre du jour sont reportées à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS

Louise Lortie

Suivi – proposition acceptée – résultats de l'analyse – potentiel programme CSRM (capture, stérilisation, retour et maintien) pour les chats féraux

À 23 h 25, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil

Me Valérie Tremblay, greffière